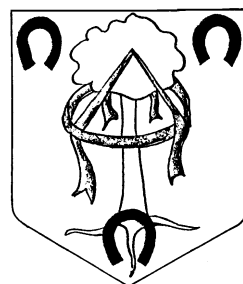


Juillet 2014

Saint-Eloy

Bulletin municipal N° 101



Gilles TANDEO, Maire, et les membres du Conseil Municipal, ont le plaisir d'inviter l'ensemble des habitants de SAINT ELOY à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque « maison du cadran », le samedi 20 septembre à 11h.
Après l'inauguration, un pot de l'amitié sera servi à la salle polyvalente.

CONSEILS MUNICIPAUX DU 20 JUIN ET DU 27 JUIN 2014

➤ **20 juin 2014** :

PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE SES SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

ELECTION DU DELEGUE : Gilles TANDEO a été élu.

ELECTION DES SUPPLEANTS : Jean-François PIZZETTA, Hélène GUENAN et LE BEUL Kristelle sont élus.

➤ **27 juin 2014** :

Attribution des subventions 2014 :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions de la manière suivante pour un montant total de 2621 € :

- Centre Communal d'Action Sociale - SAINT ELOY	945.00 E
- Comité d'Animation - SAINT ELOY	500.00 E
- Amicale des Retraités - SAINT ELOY	150.00 E
- Association des Anciens Combattants - SAINT ELOY	70.00 E
- Amicale des Maires du canton de DAOULAS	25.00 E
- Ass. agréée pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique - DAOULAS	31.00 E
- Société de chasse « l'Armoricaine »	25.00 E
- Banque alimentaire du Finistère - QUIMPER	25.00 E
- Secours Populaire - Comité du canton de DAOULAS	25.00 E
- Croix Rouge Française - Landerneau	25.00 E
- AFDI (aide au tiers monde)	25.00 E
- APF 29 (Association des Paralysés de France)	25.00 E
- FNATH Landerneau (accidentés de la vie)	25.00 E
- Musik An Arvorig - St Eloy	25.00 E
- Association France Alzheimer - Finistère	25.00 E
- Entraide cancer - Finistère	25.00 E
- Amicale pour le don du sang - Daoulas	25.00 E

- ADAPEI du Finistère	25.00 E
- SOS Amitié - BREST	25.00 E
- Association des laryngectomisés et mutilés de la voix	25.00 E
- NAFSEP (sclérosés en plaques)	25.00 E
- Visite des malades dans les établissements hospitaliers	25.00 E
- Enfance et partage - Quimper	25.00 E
- Les restos du coeur - Finistère	25.00 E
- PEP 29 - Finistère	25.00 E
- Agriculteurs des bassins voisins de l'Elorn	25.00 E
- Solidarité paysans du Finistère	25.00 E
- Eaux et rivières de Bretagne	25.00 E
- Bibliothèque sonore - QUIMPER	25.00 E
- Alcool assistance	25.00 E
- Association Uni Sons - Loperhet	25.00 E
- AFM	25.00 E
- Kevrenn An Arvorig	25.00 E
- Handball Ploudiry Sizun	25.00 E
- Comité départemental de la Résistance et de la Déportation	25.00 E
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	25.00 E
- Secours catholique du Finistère	25.00 €
- Judo club du canton de Daoulas	50.00 €
BAM de Daoulas	25.00 €
BUGALE AMAN de l'Hôpital-Camfrout	25.00 €
Fédération de Gouren Landerneau	25.00 €
TOTAL	2621.00 €

Convention de gestion de la bibliothèque municipale entre la commune de SAINT ELOY et l'association « maison du cadran » :

Au regard de l'ouverture prochaine de la bibliothèque municipale, il convient d'autoriser le Maire à signer avec l'association la « maison du cadran » une convention afin de déterminer les engagements respectifs de chacune des parties dans la gestion et l'animation de la bibliothèque communale.

En outre, dans le cadre de cette convention, le Maire propose d'inscrire le principe du versement d'une subvention annuelle de fonctionnement de l'association sur la base de 2,25 euros par habitant.

Trois conseillers ne prenant pas part au vote (Benoît LE DIZES, Muriel OLLIVIER, et Kristelle LEBEUL), le conseil municipal par 5 voix pour autorise le Maire à signer cette convention

Convention réglementant les temps d'activités périscolaires entre les communes de HANVEC et de SAINT ELOY :

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et de la mise en place des temps d'activité périscolaires (TAP) à l'école publique de HANVEC, depuis la rentrée scolaire 2013, il convient d'autoriser le Maire à signer une convention réglementant les TAP entre les communes de HANVEC et de SAINT ELOY.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer cette convention.

Délégations au Maire sur la base de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

Sur la base de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal délègue au Maire de SAINT ELOY, Gilles TANDEO la charge pour la durée de son mandat :

- D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 5 000 euros Hors Taxe ;
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

- D'exercer au nom de la commune, les droits de préemptions définis par le code de l'urbanisme que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code ;
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;
- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder ces différentes délégations au Maire.

Commission communale des impôts directs :

Le Maire propose au Conseil Municipal une liste de 20 contribuables (10 titulaires et 10 suppléants), dont 2 domiciliés à l'extérieur de la commune, en vue de constituer la nouvelle commission communale des impôts directs.

Après en avoir délibéré le conseil valide la liste suivante :

Titulaires : RANNOU François - STEPHAN Mylène - GUENAN Hervé - HOURMANT Pierre - LIZIARD Yann - QUEINNEC Magali - NEDELEC Yvette - GRALL Louis - INIZAN Jean - LIZIARD Jean Pierre

Suppléants : RANNOU Françoise - INIZAN Sylvia - LE BIHAN André - GIRAULT Christelle - GAZET Henri - LE LANN Jacques - GOURVES Irène - OLLIVIER Marc - NEDELEC Annick - PHILIPPE Annie

Indemnités de conseil du Trésorier :

L'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 dispose que les comptables du Trésor, exerçant les fonctions de receveurs municipaux, sont autorisés à fournir aux collectivités locales des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable.

Elles donnent lieu au versement d'une indemnité de conseil dont le montant est calculé par l'application du barème prévu par les textes en vigueur à la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des trois derniers exercices.

A l'occasion du précédent mandat, le conseil municipal avait attribué cette indemnité au Receveur Municipal au taux plein du barème appliqué aux opérations budgétaires de la collectivité principale et des budgets annexes.

Il est proposé de reconduire au taux plein cette indemnité au bénéfice du Receveur Municipal pour la durée du mandat du présent conseil municipal.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Rénovation du réseau d'eau, secteur Est de la commune :

Depuis 2012 le service des eaux s'attache à améliorer le fonctionnement du réseau en rénovant les secteurs les plus fragiles.

A ce jour 2,150 km ont été entièrement rénovés dans la partie Ouest de la commune (secteur de Kerivoal et Forsquilly).

Dans la même optique, il importe de revoir la portion de réseau qui relie le réservoir de Mescam Huella au bourg. Cette portion dessert également les hameaux de Letiez et Kergoarem, ainsi que les riverains. Les problèmes rencontrés sur ce secteur sont les suivants :

- Manque de débit dû à l'encrassement des 2 compteurs divisionnaires qui segmentent le circuit ;
- Vannes et robinets de prise en charge qui ne fonctionnent plus correctement.

Il est à noter que la conduite en PVC n'a jamais posé de problème.

En conséquence, la rénovation de ce secteur pourrait se limiter au changement des différents matériels : compteurs, vannes, colliers et robinets de prise en charge.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget 2014, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider la réalisation de ces travaux.

Commission locale d'évaluation des charges transférées :

L'article 1609 nonies C du Code général des impôts prévoit la création d'une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges, entre les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et leurs communes membres.

Le conseil communautaire, par délibération du 19 mai 2014 a décidé de sa représentation à savoir que la commission est composée de trois délégués pour la ville de Landerneau et d'un délégué pour chacune des autres communes. Il est également prévu que les communes soient représentées par des délégués communautaires.

Il convient donc de désigner un délégué pour la commune de SAINT ELOY.

Gilles TANDEO, Maire de SAINT ELOY est désigné à l'unanimité.

Désignation d'un référent sécurité routière :

Le Préfet du Finistère souhaite que le Conseil Municipal désigne en son sein un élu qui sera le « référent sécurité routière » de la commune. Des journées de sensibilisation à la sécurité routière seront organisées à son intention et un programme annuel d'échanges sera défini par le comité de pilotage du réseau.

Le Conseil désigne à l'unanimité Gilles TANDEO, Maire de SAINT ELOY, en tant que référent sécurité routière.

SERVICES MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

Etat civil

Naissances : 21 mai 2014 : Pauline LECOMTE (route de l'Argoat).

Parrainage civil

12 juillet 2014 : Ozvan et Saadi COLLIN (chemin de Gouletquer).

Eau

Nitrates : au 19 mai 2014 : 5,7mg /l

Rappel : au 20 mars 2014 : 5,8mg/l

Permis de construire : KERVELLA-NEDELEC Jean-François (Guernabloc'h) : véranda

Bilan Coordination Enfance/Jeunesse

(Bilan détaillé sur le site : www.vivreaupaysdedaoulas.fr)

6 Communes du pays de Daoulas (Daoulas, Hôpital-Camfrout, Irvillac, Logonna-Daoulas, Loperhet et Saint-Eloy) ont fait le choix, il y a deux ans, d'embaucher un coordinateur enfance / jeunesse dont la mission principale est de structurer une politique enfance/jeunesse par la mise en place et l'animation de dispositifs contractuels. Le coordinateur s'appuie sur les ressources du territoire et est en lien permanent avec les élus des 6 communes.

Les principales avancées contractuelles :

- Un Projet Educatif Local signé

Explications sur le site internet www.vivreaupaysdedaoulas.fr

- Un Contrat Educatif Local en place

Des Actions : Fête de la jeunesse - 4 semaines d'animation au collège – Création & Accompagnement de 2 Juniors Associations – un site internet intercommunal – Soirée Concerts au Family – Journées sportives – Forum Education Partagée – Plaque d'informations accueil petite enfance – Animation Jeunesse à St Eloy – Accompagnement des élus ...

En Projet de réalisation : Journée Animation Eté – Formation pour les ATSEM pour la réforme des rythmes scolaires - Une action d'information modes d'accueil Petite Enfance/Enfance

En réflexion : Un forum Job d'été

Les projets naissent des réalités de territoire, des besoins ressentis par les différents partenaires (associatifs, collègues, ALSH, micro crèches, jeunes ...) et beaucoup d'idées émergent régulièrement !!

N'hésitez pas à contacter le coordinateur E/J (Gwen Le Gars) pour plus d'informations ou propositions.

Contact : mail : gwencoordo@yahoo.fr

Tél : 07 88 10 55 34

Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas

La société TPAe a été mandatée par la communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas (CCPLD) pour réaliser le zonage d'assainissement communautaire.

Le personnel du bureau d'études peut être amené à réaliser, chez les particuliers, des sondages à la tarière à main ainsi que des mesures de perméabilité.

Les personnes habilitées de TPAe par la CCPLD pour intervenir chez les particuliers sont :

-Mr Olivier JAOUEN

-Mme Sophie DERNAUCOURT

-Monsieur Thierry DESPERTS

-Mr Cyril DIVET

-Mr Julien JEZEQUEL

Nous remercions les propriétaires concernés de bien vouloir réserver le meilleur accueil possible aux agents de TPAe.

Renseignements complémentaires au 02.98.85.49.66

Syndicat de Bassin de l'Elorn

Durant l'hiver 2013, vingt-cinq communes et six entreprises du territoire du SAGE de l'Elorn se sont engagées dans une formation « Gestion des espèces invasives végétales » dispensée par le Syndicat de Bassin de l'Elorn, avec l'aide du CPIE de l'Elorn et Bretagne Vivante. De ces échanges et des expériences de chacun, il en est ressorti une quantité importante d'informations, qui ont été reprises dans 3 documents : 1 affiche, 1 dossier de fiches techniques présentant les 8 espèces

invasives les plus problématiques présentes sur le Bassin versant de l'Elorn, et 1 petit livret de terrain. Ces documents seront prochainement consultables en mairie. Vous pouvez déjà les télécharger sur les sites internet suivants : Page d'accueil du site internet Natura Elorn : <http://riviere-elorn.n2000.fr/> ; Page d'accueil du site internet SBE : <http://www.syndicat-bassin-elorn.fr/> Pour toutes questions, contact : Annaïg Postec, chargée de mission Espaces naturels - Syndicat de Bassin de l'Elorn - 02 98 25 93 51.

Conseil Général du Finistère

Les poubelles situées sur les aires de repos le long des routes départementales hors agglomération sont réservées, exclusivement, à l'usager en déplacement. En cas d'infraction, la contravention de 5^{ème} classe peut aller jusqu'à 1500 € d'amende.

EHPAD Maison de retraite du Pays de Daoulas

Dans le cadre de l'animation des bénévoles bretonnants sont recherchés en vue de participer à un groupe de paroles ayant lieu le lundi après-midi. Pour tous renseignements merci de contacter Marie STEPHAN, animatrice de l'EHPAD au 02.98.25.94.00.

Recensement

Bientôt 16 ans, pensez au recensement c'est obligatoire. Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et citoyenneté (JDC).

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile et doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (ex : permis de conduire). Environ un an après il sera convoqué à la Journée défense et citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Tonte des pelouses : réglementation

La période est propice à la tonte des pelouses : il est utile de rappeler que les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers, à l'aide d'engins à moteurs, ne peuvent être réalisés que les jours ouvrables de 8h30 à 19h. Les samedis de 9h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

Comité d'animations

Concours de PETANQUE

1er concours : le lundi 14 juillet – 12 doublettes et 2 triplettes

1er Baptiste et Jean ABALAIN (Sizun)

2ème Albert CARIOU (Sizun) et Joseph KERMOGANT (Hanvec)

3ème Jacky BRARD et Jean MIORCEC (Le Tréhou)

4ème François RANNOU et Jean Yves ROMEUR (Sizun)

5ème Yvonne CRENN (Le Tréhou) – Robert CROGUENNEC (Locmélard) et J. Pierre LZIARD

Les 2 autres concours pour le challenge Été 2014 auront lieu le vendredi 15 août et le samedi 30 août

Les bénéficiaires seront partagés, à l'instar des concours de dominos, entre 4 associations :

- Le club des retraités de SAINT-ELOY
- Le club des loisirs de la Mignonne à Le Tréhou,
- L'UNC Le Tréhou – Saint-Eloy,
- Le Comité d'animations de Saint-Eloy

Réunion du Comité d'Animations de Saint-Eloy

Elle aura lieu à 18 H 30 le samedi 23 août.

Ordre du jour : Bilan du Pardon des Chevaux et Questions diverses.

Coupe du Monde 2014

Carton plein pour la soirée coupe du monde de football (match France/Suisse)

Le soir du vendredi 20 juin, le Comité d'Animations a organisé un repas barbecue/frites pour une quarantaine de convives à la salle Polyvalente. S'en est suivie la diffusion du match France/Suisse dans une ferveur à l'image du talent des joueurs auteurs de nombreux buts qui ont exalté l'assemblée multi générationnelle. Au regard du succès remporté par cette soirée, sous la chaleur du Brésil, à n'en pas douter un événement à réitérer.

Amicale des retraités

- La sortie du Club s'est déroulée le 3 juin en direction de Plouguerneau : visite des viviers bretons au port de Kerledu, déjeuner dans un ancien moulin de l'Aber Wrac'h au petit port du Paluden, puis visite guidée de l'écloserie d'ormeaux, unique en France, et enfin visite guidée des goémoniers et du musée de l'algue.

- Le 28 août aura lieu à Saint Sauveur la journée de l'amitié du secteur Haut Elorn, repas du midi à 12 €, jeux de pétanques, dominos, belote et marche. Inscription pour le 15 août au 02.98.21.95.45. Une urne pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer sera placée à l'entrée de la salle.
- Le vendredi 5 septembre à Commana la fête de la pétanque va clôturer les inters club qui se sont déroulés depuis le début de l'année : une partie le matin, repas en commun, puis trois parties l'après-midi. Détails et inscription au Café d'août ou au 02.98.21.95.45.
- Le vendredi 24 octobre inter club de dominos à Saint Sauveur.
- Spectacle à Landerneau, le 14 novembre des Joyeux de L'Amérique Latine -danses -musique -costumes au Family, au prix de 30 € par personne. Salle de 450 gradins - inscription début septembre au 02.98.21.95.45 et réservation par ordre d'arrivée.

Bibliothèque municipale

Avis à la population : nous recherchons des renseignements sur l'histoire de la maison du cadran. Merci, de contacter Anne TANDEO au 02.98.21.95.30 ou Jocelyne ROSELIER au 02.98.21.96.26, ou de déposer vos informations en Mairie.
La nouvelle bibliothèque ouvrira ses portes à partir de l'inauguration du 20 septembre, et sera ouverte tous les samedis et les dimanches matins.

ANNONCES DIVERSES

Dangers du soleil : le mélanome à éviter d'urgence

Le mélanome est le cancer de la peau le plus grave. En 2012 il a provoqué 1.672 décès en France et le nombre de cas recensés ne cesse d'augmenter chaque année. Il s'agit d'un cancer agressif qu'il est important de détecter dès le début de son évolution pour laisser un maximum de chances de guérison. Au moindre doute sur l'aspect de la peau, il faut absolument consulter un dermatologue.

Les agriculteurs et toutes les personnes qui travaillent en extérieur sont particulièrement soumis aux risques des cancers de la peau puisqu'ils sont régulièrement exposés au rayonnement solaire.

La MSA d'Armorique, partenaire du syndicat national des dermatologues, vous rappelle qu'il est toutefois possible de diminuer les risques solaires par quelques comportements préventifs :

- éviter le soleil entre 12h et 16h
- se couvrir avec des vêtements, un chapeau et des lunettes de soleil
- utiliser une crème solaire haute protection et en renouveler l'application
- rechercher l'ombre

La protection est particulièrement importante pour les enfants, auxquels il faut apprendre très tôt les réflexes de prévention.

L'intérêt de la vaccination

La MSA d'Armorique se mobilise cette année encore pour inciter à la vaccination du plus grand nombre de personnes. Son objectif est d'aider ses assurés à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination parce qu'elle reste le seul moyen pour se protéger efficacement et durablement contre les maladies infectieuses.

Aujourd'hui encore de nombreuses épidémies persistent notamment en raison d'une couverture vaccinale insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes.

Pour plus d'informations, de nombreuses documentations sont disponibles dans les accueils de la MSA d'Armorique ou sur www.msa-armorique.fr ou parlez-en à votre médecin traitant.

Aide à domicile

L'ADMR assure plusieurs activités auprès des personnes de tout âge du secteur :

Ménage, repassage, préparation des repas, courses, accompagnement, garde d'enfants, sortie d'hospitalisation...

A ce titre l'ADMR recherche des bénévoles dans le cadre du lien social dans les communes suivantes de notre secteur d'intervention : PONT DE BUIS, LE FAOU, HANVEC, ROSNOEN et SAINT ELOY.

Contactez-nous soit en passant au bureau du lundi au vendredi soit en téléphonant au 02.98.73.07.77. ou par mail : pontdebuis@asso-admr29.fr

Aide à domicile / ADMR du CRANO
5, bis route du Vieux Bourg - Ty Jopic
29590 PONT DE BUIS

ERDF formations en alternance

En septembre 2014, ERDF en Bretagne souhaite accueillir 55 nouveaux alternants.

Aujourd'hui ERDF en Bretagne recherche encore 3 candidats pour les 3 postes en alternance présentés ci-dessous.

Voici les 3 postes vacants pour préparer un diplôme BAC + 2 en alternance dès la rentrée prochaine :

1/ Chargé d'affaires :

- 1 poste sur le site de Brest
- Nous recherchons des candidats qui souhaitent préparer un DUT Génie Civil ou un DUT Génie électrique

2/ Chargé d'études :

- 1 poste sur le site de Saint-Brieuc

- Nous recherchons des candidats qui souhaitent préparer un BTS ATI, BTS Electrotechnique, DUT Génie Civil ou un DUT Génie électrique

3/ Appui technique (préparateur) :

- 1 poste à l'Agence de Conduite Réseau de Vern/Seiche (35)

- Nous recherchons des candidats qui souhaitent valider un BTS Electrotechnique

Envoyer CV + lettre de motivation + bulletins de la dernière année scolaire à l'adresse mail suivante :
mailys-externe.bourlier@erdf-grdf.fr

La place s'anime

Cet été, « La place s'anime » revient avec encore plus de surprises. Chaque mercredi, jeudi et vendredi de la mi-juillet à la mi-août, la place Du Général De Gaulle de LANDERNEAU sera habitée par les rires et la joie des tout-petits et de leur famille.

« La place s'anime », C'est avant tout un projet d'animations qui permettra aux enfants de s'amuser tous ensemble pendant l'été. En effet, de nombreuses activités (ateliers, jeux, maquillage, sculpture de ballons, musiques, spectacles...) seront proposées aux bambins de 4 à 12 ans du 16 juillet au 6 août.

Organisé par la Ville de Landerneau, la Maison du Tourisme, la MPT/CS et Landerneau Boutique, l'objectif d'un tel événement est de créer un lien entre tous les enfants : les réunir, étayer leur curiosité etc. !

Contact et Coordination :

Service Culturel – Mairie de Landerneau

Téléphone : 02 98 20 29 10

www.ville-landerneau.fr

Maison du Tourisme du Pays de Landerneau-Daoulas

Téléphone : 02 98 85 13 09

Secours Populaire Français

Le comité de DAOULAS, 3 bis route de la GARE, reste ouvert tout l'été pour l'aide alimentaire, chaque mercredi de 13h30 à 16h. Par contre, le vestiaire (permanences les mardis de 9h 00 à 11h30 et mercredis de 13h30 à 16h) sera fermé en août. L'actualité du comité et les infos pratiques sont consultables sur notre blog : www.spf-daoulas.blo4ever.com

Contact : 02 98 25 92 20

Ecole des Musiques du pays de Daoulas

Inscriptions pour la rentrée 2014-2015 durant la période du 25 Août au Samedi 6 Septembre 2014 au Forum des associations.

La fiche d'inscription est d'ores et déjà téléchargeable sur le site Internet.

Mairie- 119, rue René Goubin 29470 Loperhet

02 98 07 13 54 - ecole-musique@loperhet.fr

<http://associationunissons.blogspot.fr>

Photographe amateur

Michel BRUN installé à SAINT ELOY depuis 1990 et photographe amateur a profité de ses promenades pour immortaliser notre patrimoine naturel et culturel, tant à SAINT ELOY que dans les communes alentours, ou dans les départements voisins. L'authenticité dicte ses albums, l'insolite parfois s'y mêle. Pour découvrir ou redécouvrir ces richesses, rendez-vous sur la page Panoramio de Michel BRUN à l'adresse suivante <http://www.panoramio.com/user/4864102>

Fête de la mer à l'HOPITAL-CAMFROUT

Elle aura lieu les samedi 9 août et dimanche 10 août 2014 dès 11h00.

Nombreuses animations : chants de marins, musique traditionnelle, danses bretonnes, repas du marin (thon grillé) le samedi soir et Fest Noz...

Chemins du patrimoine en Finistère

Abbaye de Daoulas : visites-ateliers et visite expérience

- « la ronde des curiosités » pour découvrir dans la cuisine de l'exposition ces aliments bizarres et apprendre à les cuisiner à partir de recettes simples et d'ingrédients venus des quatre coins du monde.

- « dégustation du jardin » : un tour dans les jardins à la rencontre des plantes comestibles suivi d'un atelier cuisine pour concocter un plat à partir de fleurs sauvages et autres herbes aromatiques.

- « L'art une histoire de goût » : histoire de l'art et art culinaire se côtoient dans cet atelier qui croise les disciplines.

- « Question de goût ? » : Vous abordez en compagnie d'un médiateur la question des choix alimentaires. L'exposition, équipée d'une véritable cuisine, devient le temps de la visite un lieu d'échanges et d'animations autour des pratiques culinaires dans le monde.

Domaine de Trévarez : visite accompagnée

« Du potager à l'assiette » : un voyage culinaire dans l'histoire du domaine.

Pour plus de renseignements : www.cdp29.fr

Fête des potirons

Dimanche 12 octobre 2014 à la salle polyvalente de DIRINON

Depuis plusieurs mois, le comité de Daoulas du Secours Populaire Français, celui de Sizun, Solidarité Enfants du Monde et plein de bénévoles ont, une fois encore, relevé leurs manches pour semer, sarcler, bichonner les potirons et autres cucurbitacées qui feront bientôt le bonheur de vos yeux et la joie de vos papilles !

Nos associations travaillent en partenariat avec la mairie de Dirinon pour l'organisation de cette fête.

Et, ce 12 octobre 2014, ce sera la 21^{ème} édition.

Nous vous espérons nombreux à découvrir et acquérir nos cucurbitacées mises en valeur par des arrangements décoratifs.

Il y en aura pour tout le monde : les enfants trouveront de quoi se divertir, les amateurs de culture bretonne apprécieront les musiques traditionnelles et pourront même danser, chacun pourra savourer les mets qui seront concoctés par des passionnés et échanger sur leurs recettes favorites...

Les bénéfices de cette journée seront équitablement partagés entre le Secours Populaire Français pour les familles en difficulté des cantons de Daoulas et Sizun, et Solidarité Enfants du Monde pour les enfants au-delà de nos frontières.

Médecins de garde

La nuit, les week-ends et les jours fériés vous devez composer le 15 (les services de garde débutent le samedi à 13 h). Selon l'urgence et les besoins, vous serez orientés par téléphone vers un médecin ou un service d'urgence.

Pharmacies de garde

En composant le 3237, on vous indiquera la pharmacie de garde la plus proche.